

Le Compost : comment ça marche ?

Vous êtes nombreux à avoir commandé un bac à compost. Vous l'avez reçu ou allez le recevoir prochainement.

Mais savez-vous comment cela fonctionne ? Comment optimiser son utilisation ?

Vous avez décidé de franchir le pas et c'est une bonne chose. 30% des déchets de nos poubelles ménagères sont des déchets utiles qui vont pouvoir être compostés. Le compostage permet ainsi de réduire les déchets, de recycler les matières organiques directement chez soi, de créer une ressource permettant de fertiliser votre jardin de manière naturelle. L'engrais naturel ainsi produit sera bénéfique pour vos plantes ou votre potager. Si vous souhaitez l'utiliser dans vos jardinières, il est conseillé d'utiliser 60% de compost et 40% de terre ordinaire. S'il s'agit d'un apport sur d'anciennes jardinières 20-30% de compost suffiront en complément de l'ancien terreau.

Le bac à compost, pour être efficace, doit être placé ni trop près, ni trop loin de votre maison pour combiner la facilité d'accès et éviter les désagréments. Un endroit caché, à mi-ombre et à l'abri du vent sera idéal. Les déchets doivent être mis à même le sol pour faciliter la colonisation par les insectes et les vers qui travailleront pour votre compost. Il est important de respecter quelques règles d'entretien :

- Trouver un bon équilibre entre les matières sèches ou déchets bruns (branches broyées, feuilles mortes, paille...) et les déchets verts ou humides (épluchures de fruits et légumes, tontes, restes alimentaires, etc...). Les déchets verts représentent entre 60 et 70% d'un bon compost.
- Avoir une bonne aération afin d'éviter le pourrissement et d'activer la décomposition des aliments. Pour cela, brassez le compost avec une fourche ou à la main pour permettre de bien mélanger les matières sèches et humides.
- Surveiller l'humidité. S'il est trop sec, arrosez-le légèrement. S'il est trop humide, ajoutez des matières sèches biodégradable ou faites-le sécher au soleil.

Grâce à ces quelques règles, le compost sera utilisable rapidement et deviendra un aliment sain pour la terre. Comptez entre 8 et 12 mois pour pouvoir récupérer votre engrais naturel.

Peut-on tout mettre dans un bac à compost ?

Cette question est importante car certaines matières sont néfastes pour le compost. Ainsi, le charbon de barbecue, les mégots de

cigarettes, la poussière d'aspirateur, les matériaux non biodégradables, des déchets d'animaux (litières et excréments), les huiles et graisses alimentaires ou les aliments à base de graisse, les graines et noyaux, les feuilles vernissées (lierre, laurier), les liserons et plantes rampantes, les plantes et végétaux traités résineux ne peuvent pas être mis dans le compost.

Contrairement, tous les produits alimentaires peuvent être compostés mais aussi, les coquilles d'oeufs concassées, les sachets de thé sans agrafe, le marc de café, les coques de fruits secs, les agrumes (en petite quantité), les fleurs coupées, le pain (à humidifier), les mauvaises herbes (les faire tremper 48h dans l'eau avant de les introduire dans le compost), les laitages, viandes et poissons cuits (ils peuvent attirer des nuisibles donc bien les enfouir au coeur du compost), l'ail et même les essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier. Avec ces informations, vous êtes prêts à vous lancer dans l'aventure du compost ! Si vous avez des questions supplémentaires, un atelier « compost » aura lieu le dimanche 02 octobre lors de la Glanerie des foyers qui se tiendra au Foyer Rural d'Ennery, ou n'hésitez pas à nous poser vos questions par email : cpatoux@ennery.fr.